

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 28 JANVIER 2016

### DELIBERATION N°2016-01

**OBJET : Créations de postes et modification du tableau des effectifs**

**Ont participé à la présente délibération :**

#### COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, GUILHOT, LAVAL, Mme BRUNET.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Mme ROQUABERT, MM. CADAS, SANCHEZ, RASPEAU.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

#### COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : M. CAPBLANQUET, MME COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : M. FONTES

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

#### REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Néant

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme FLOUREUSSES représentée par M. CLEMENT

**Contenu délibération :**

Le Président indique que le Pôle Conseil et Emploi doit faire face à l'augmentation constante des demandes d'accompagnement d'agents en reconversion professionnelle et qu'il est prévu la réalisation d'une cartographie des emplois et la reconduction du conventionnement avec le FIPHFP.

Le Président propose, afin de maintenir la qualité des accompagnements proposés aux collectivités, de créer un poste d'attaché à temps complet.

Le Président rappelle que lors de la séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'Administration a approuvé le principe de développement d'une mission ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection).

Le Président précise que la mise en œuvre de cette mission optionnelle suppose, comme cela a été précédemment indiqué, une réorganisation du service prévention et le recrutement d'un agent issu du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Il propose aux membres de l'assemblée, afin de répondre aux candidatures qui seront présentées, de créer un poste de technicien et un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet.

Le poste non utilisé sera supprimé ultérieurement.

Le Président informe l'assemblée qu'afin de permettre les nominations au titre de l'avancement de grade après examen professionnel ou au choix des agents du centre de gestion, il convient d'envisager la création d'un poste de médecin de 1<sup>ère</sup> classe, de quatre postes d'adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe et de deux postes d'adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe.

**Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité** de mettre à jour le tableau des effectifs et de créer les postes à temps complet suivants :

- un poste de médecin 1<sup>ère</sup> classe ;
- un poste d'attaché ;
- un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
- un poste de technicien ;
- quatre postes d'adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe ;
- deux postes d'adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe.

Le tableau des effectifs est en conséquence modifié et annexé à la présente délibération.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Fait à Labège,  
Le 28 Janvier 2016

Le Président,

Pierre IZARD

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

<i>GRADES</i>	<b>Catégories</b>	<b>Effectifs Budgétaires</b>	<b>Effectifs Pourvus</b>	<b>Dont à temps non complet</b>	<b>Dont non titulaires</b>
<b>TITULAIRES</b>					
Directeur général des services	A	1	1	0	0
Directeur	A	2	2	0	0
Attaché principal	A	2	2	0	0
Attaché	A	13	11	0	1
Ingénieur principal	A	2	1	0	0
Ingénieur	A	1	1	0	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1	0	0
Médecins territoriaux hors classe	A	5	3	0	0
Médecins territoriaux 1ère classe	A	10	8	0	1
Médecins territoriaux 2ème classe	A	6	4	0	1
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	1	1	0	0
Assistant de cons <sup>o</sup> du patrimoine ppal de 1ère cl	B	1	1	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	6	3	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2	2	0	0
Rédacteur	B	8	7	0	0
Technicien principal de 1ère classe	B	2	1	0	0
Technicien principal de 2ème classe	B	2	2	0	0
Technicien	B	5	3	0	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	3	0	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	19	19	0	0
Adjoint administratif de 1ère classe	C	13	7	0	0
Adjoint administratif de 2ème classe	C	15	15	1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0	0	0	0
Adjoint technique de 1ère classe	C	1	1	0	0
Adjoint technique de 2ème classe	C	3	2	0	0
<b>TOTAL</b>		124	101	1	4